

NOMINATION DU DEFENSEUR DES ENFANTS

La CNAPE appelle à une large mobilisation pour garantir l'effectivité des droits de l'enfant

Les trois adjoints de la Défenseure des droits ont enfin été nommés, dont Eric Delemar en qualité de Défenseur des enfants. La CNAPE se réjouit de cette nomination et fonde de nombreux espoirs afin que les droits de l'enfant soient au cœur du débat public et des politiques publiques.

La France, État partie à la Convention internationale des droits de l'enfant, s'est engagée, comme tous les autres signataires, à déployer en faveur de tous les enfants vivant sur son sol, une politique d'aide et de soutien à leur éducation, à leur santé, à leurs conditions de vie, à leurs loisirs, à leur participation et à leur autonomie.

Très attendue, cette nomination au sein d'une institution forte et indépendante rassure tous ceux pour qui la défense des droits de l'enfant est plus que jamais nécessaire.

La mission du nouveau Défenseur des enfants intervient dans un moment singulier mais devra néanmoins s'accomplir avec sérénité et détermination. La CNAPE sera à ses côtés pour contribuer à l'effectivité des droits de l'enfant, que ce soit au quotidien sur le terrain ou auprès des instances nationales et européennes.

CONTACT

Marie-Charlotte

Lanniée

Responsable de la
communication

01 45 83 07 00

mc.lanniee@cnape.fr